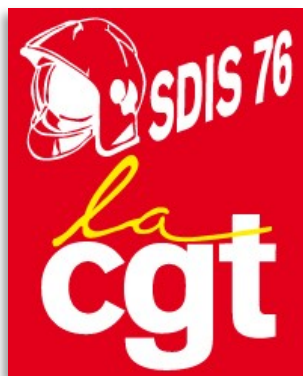




Syndicat CGT du SDIS 76

PROCÈS VERBAL Commission Exécutive du mardi 9 janvier 2024

Présents : Sandra PETIT, Gwladys FOIRE, Séverine DELEPINE, Eloïse LEFEBVRE, Linda MAHIER, Mathieu GIBASSIER, Matthieu DENIS, Renaud JAN, Thierry LEMARIE, Arnaud DUVAL, Sébastien ROUSSEL et Thomas BRU

Excusé : Sébastien FILLETTE.

L'ensemble des membres de la CE vous souhaite une bonne année 2024 et une bonne santé, à vous, ainsi qu'à tous vos proches !

Vie syndicale :

La formation de formateur CGT de Thierry (prévue en Décembre) est reportée au mois de juin. Linda fera un stage contre les violences sexistes les 12, 13 et 15 Février. Gwladys, Séverine et Sandra feront le stage CGT niveau 1 du 12 au 16 Février. Arnaud, Thierry et Linda feront le stage CGT niveau 2 en Avril et Juin prochains.

Trésorerie :

Éloïse nous fait le point. Le compte de la caisse d'épargne est ouvert, elle se charge de transférer les fonds. Une commission financière de contrôle des comptes se réunira avant la tenue du congrès d'Avril prochain.

Télétravail :

Nous avons informé le responsable du dialogue social que la communication faite les 22 et 27 décembre derniers par « le service temps de travail » était malvenue.

Les membres de la CE l'ont découvert au même titre que l'ensemble du personnel.

Il est demandé un pointage en télétravail à raison de 4 pointages par jour, sous peine de se voir décompter 2h30 de pause déjeuner.

La Délibération DCA-2022-001 sur la mise en œuvre du télétravail date de février 2022. Pourquoi la direction décide-t-elle de l'appliquer en janvier 2024, en informant le personnel 10 jours avant sa mise en application ?

A souligner aussi que cette délibération fait référence à des articles du règlement temps de travail qui aujourd'hui ne sont plus valables.

De plus, il serait opportun qu'un rappel des dispositions soit communiqué. Il ne faut pas

Syndicat CGT du personnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime
26 boulevard Gambetta 76000 ROUEN - Tel : 02 35 52 33 48 - Fax : 02 35 52 33 49 - Portable : 06 51 85 30 34

Mail : syndicat.cgt.sdis76@gmail.com

Site : www.cgtsdis76.fr

attendre que ce soit les agents qui aillent chercher les informations sur « Noria ».
Par exemple, les agents ne sont pas tous au courant qu'ils doivent être en mesure de fournir une assurance « responsabilité civile » avec le télétravail.
Un point avec le chargé du Dialogue social est demandé.

FS du 21 décembre :

Plusieurs Anatech ont été présentées ainsi que des analyses de situation (situation sans accident).

La CESO engendre une surcharge de travail du fait de plusieurs départs de personnels.
Pour certains cas, elle pourrait être externalisée afin de garder toute son impartialité.

Réunion d'info à Barentin le 11 décembre :

Nous avons rencontré les agents du centre de secours. Beaucoup de sujets ont pu être abordés sur notamment le nouveau temps de travail, les LDG ...

Manif Bruxelles du 12 décembre :

Arnaud et Renaud se sont déplacés à Bruxelles pour une manifestation européenne.

Congrès CGT SDIS76 :

Nous vous rappelons que le congrès CGT SDIS 76 aura lieu le vendredi 12 avril 2024 au cis Neufchatel. Pour rappel, le congrès permet de faire le point sur le syndicat en général (la vie syndicale, la trésorerie, l'actualité, les actions futures). Il permet également d'élire vos représentants syndicaux à la CE (commission exécutive) et à la CFC (commission financière de contrôle des comptes).

TOUS les syndiqués sont invités à cet événement ! Comme à chaque congrès, vous recevrez prochainement un carton d'invitation à votre domicile.

Arnaud se chargera du repas, Mathieu des invitations, Gwladys du publipostage, Thierry, Linda et Seb feront une affiche le 29 janvier. Arnaud et Linda se chargeront de toute la logistique le 22 janvier.

Pré CST du 12 janvier et CST du 25 janvier :

Nous n'avons pas encore reçu le rapport même si nous savons que l'instance sera dédiée au temps de travail SPP.

Conseil d'Administration :

Thierry se charge de rédiger un courrier afin de dénoncer le fait que nous ne puissions plus siéger au CA depuis le départ de nos dernières élues (Gwladys Teinturier et Béatrice Dufour).

Courrier du collectif relatif aux décharges de Thomas :

Nous avons reçu une demande du collectif national nous demandant d'attribuer du temps syndical à notre fédération, afin de décharger Thomas pour la continuité de ses mandats nationaux. La majorité de la CE reste sur la position prise lors de la CE de Décembre dernier.

Révision du rifseep :

Une révision est prévue cette année. Rappelons que le Directeur s'était engagé à une révision au plus tard au 1^{er} semestre 2024.

Linda interpellera le chargé du dialogue social afin de pouvoir nous réunir pour avancer sur ce sujet.

Temps de travail Cis Dieppe :

Un nouveau temps de travail se définit pour assurer la garde opérationnelle au CNPE. Hier, le 80/18 (80 G24 et 18 G12h) a été rejeté en EDIR car le régime 12h pur devait réaliser plus d'un tiers du temps de travail à la centrale. Le 77/22 pourrait prochainement être proposé. Initialement chaque agent ne devait pas réaliser plus de 2 gardes 12h à la centrale. Le 77/22 permettrait d'assurer cet engagement.

Congés annuels et repos non rappelables :

Pour rappel, lorsque nous nous retrouvons en CMO (Congé maladie ordinaire) sur un congé annuel, nous récupérons ces jours de congé. Cependant avec l'évolution du temps de travail, nous nous interrogeons sur les 2 semaines de repos non rappelables. Quid du CMO pendant ces 2 semaines de non rappelables ?

Nous interrogerons le service vendredi afin de rester sur les mêmes dispositions qu'auparavant.

Date de la prochaine CE : jeudi 8 février 2024

Matthieu Denis a rédigé ce Procès-verbal.